

2005

**«A propos du plan local d'urbanisme
de la Communauté urbaine de Bordeaux »**

Les débats sur la ville 6

Sous la direction de Francis Cuillier

Pages 229 à 236, 245.

Editions confluentes, Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine.

Antoine Grumbach

Architecte urbaniste

Frédéric Neau

Architecte, agence King Kong

Jean-Michel Pérignon

Architecte des bâtiments de France, SDAP Gironde

Jean-Marie Billa

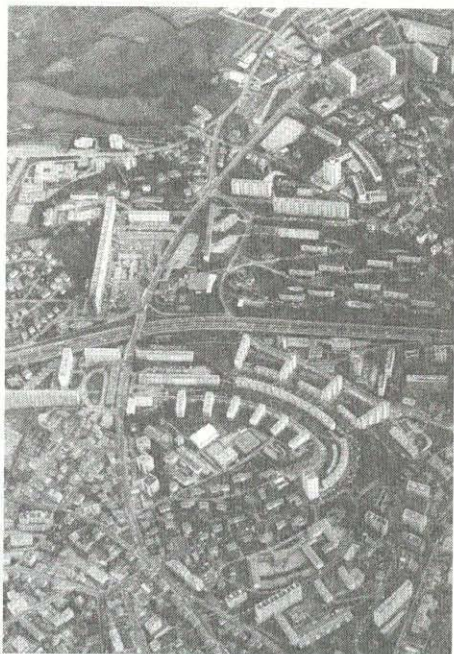
Architecte et enseignant à l'école d'architecture et de paysages de Bordeaux, maire de Saint-Macaire

Qualité urbaine et *genius loci* : patrimoine, modernité et identité

Antoine Grumbach

Je ne vais pas parler particulièrement du PLU de Bordeaux. Je voudrais vous proposer ma réflexion sur la question « patrimoine, modernité, identité », réflexion qui est liée à ma pratique. Je voudrais dégager trois grands thèmes qui sont peut-être un peu hétérodoxes sur la question du patrimoine. La question sur le rapport entre le territoire et le patrimoine est à mes yeux essentielle, car la formation du territoire, l'histoire du territoire, la géographie du territoire constituent des éléments du patrimoine.

D'abord je voudrais préciser ce que signifie à mes yeux la centralité historique. L'image ci-contre illustre bien que mon intérêt ne se focalise pas seulement sur la centralité mais



que je m'interroge sur la question de la forme. C'est une de mes photos fétiches qui raconte la réalité qui est celle des grands territoires urbains aujourd'hui. Ils ont été remplis de maisons individuelles, de zones industrielles, de zones agricoles, de grands ensembles. Or, sur ces territoires, malgré les apparences, on constate un vrai défaut de réflexion territoriale.

Dans le *Monde* d'hier soir, je lisais cette phrase du cinéaste Youssef Chaïn, qui disait que pour pouvoir dialoguer il ne faut pas seulement tolérer, il faut aimer l'autre, c'est-à-dire *accepter sa différence*. Je pense que dans toutes les approches métropolitaines, trop souvent domine une approche fataliste et négative de la grande périphérie que l'on n'aime pas et qui ne fait l'objet que de critiques. Moi qui, depuis de nombreuses années, travaille sur des centres historiques, sur la centralité, je me suis mis à aimer ces territoires hétérogènes, multiples et faits de contradictions. C'est ainsi que s'est imposée cette problématique.

La deuxième question concerne la question de l'espace public qui renvoie à la question de l'usage, de la pratique, de l'appropriation parfois immatérielle de l'espace public qui représente à mes yeux un patrimoine collectif.

Le troisième point sur lequel je voudrais insister à propos du patrimoine, c'est la question du « déjà là », qui peut verser, c'est vrai, dans le fétichisme muséal des centres historiques. Pourtant, il ne peut y avoir de projet urbain sans une célébration du contexte, du contexte littéral, les objets, ou du contexte phénoménal, c'est-à-dire l'histoire, la mémoire des lieux, la mémoire de la toponymie. Ce sont les seules conditions pour que la greffe prenne.

À Paris, j'ai eu l'occasion de travailler ces dernières années sur trois projets qui sont Marais Cascade, Les Amandiers et Saint-Blaise.

De grands projets de renouvellement étaient programmés dans des tissus extrêmement bouleversés, soit par les grandes opérations de rénovation urbaine, soit par l'abandon d'un développement industriel. La topographie avait été totalement ignorée, mais en travaillant sur la question du territoire, de la géographie, de l'histoire de la constitution ou de la formation de ces territoires, on a pu retrouver une réalité. Une réalité extrêmement complexe, comme le montrent





ces images, derrière laquelle on a pu découvrir en analysant les structures d'organisation du bâti extrêmement subtiles, en menant des études typologiques, des possibilités d'invention de nouvelles formes d'organisation. Il n'existe donc pas de feuille blanche. Il n'y a pas de territoire sans histoire, sans géographie préalable et sans morphologie. L'analyse de ces territoires

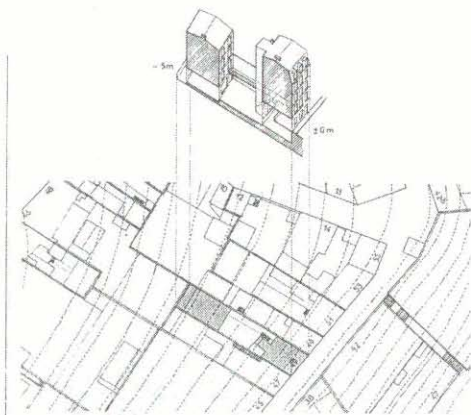
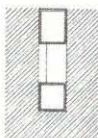
périphériques nous a appris que de la toponymie à la typologie, il y avait un véritable patrimoine à respecter et qu'il pouvait constituer le socle d'un projet.

secteur mare et cascades . paris xx^e.

TYPLOGIE DES BATIMENTS

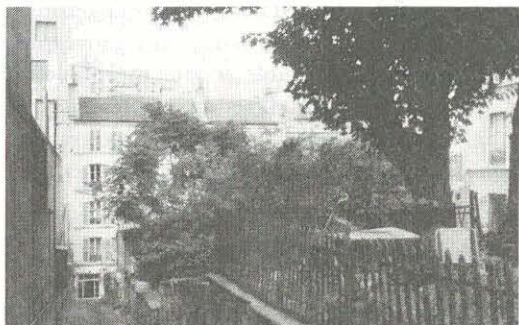
HABITAT 2

49 rue des cascades

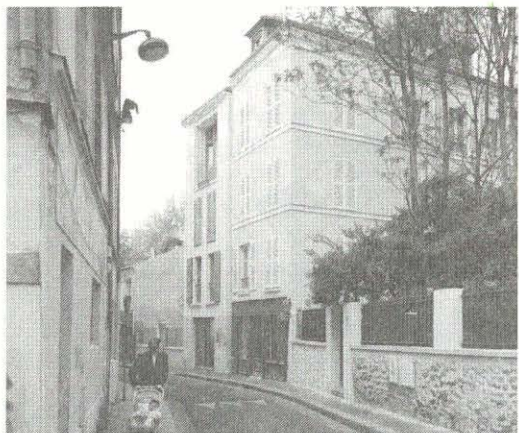


LD0 ¹	14	S totale	Nbr Etage	C.O.S	C.F	S habit	S comm ²	S	S/lot ³
Sr LD0 ¹	643m ²	265m ²	R + 4	2.7	42%	105m ²	715m ²	12m	11.3
Sr ACT	77m ²		R + 3						
Sr CDN		DABARIT SUR RUE			CABARIT SUR COUR				
		H _u 12/P = 3,9			H _u 17/P = 2,6				

Il faut aussi prendre en compte les objets résiduels à l'intérieur d'un tissu urbain qui deviennent alors des éléments sur lesquels s'accrocher. Ainsi dans la rue des Cascades, restait un immeuble voué à la démolition. Cet objet étrange est devenu le point d'ancrage de l'ensemble du projet de logements sociaux et de réorganisation urbaine. L'accessibilité en cœur d'îlot s'est réglée à partir d'une analyse des modes d'organisation des immeubles dans le quartier, qui s'articulaient à l'aide de grands passages.



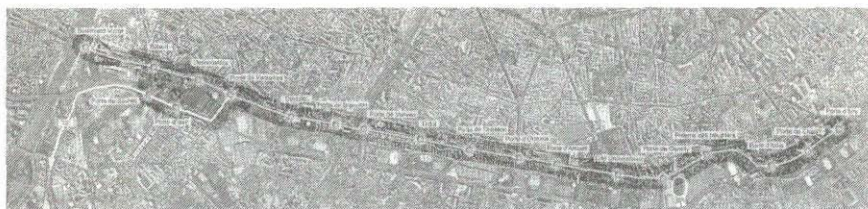
Sur cette image, vous voyez une solution de distribution intérieure sur un terrain en pente entre un équipement collectif, une école, des maisons de ville, des ateliers industriels. La question de la mixité et celle de l'accessibilité du service, ont été résolues à travers l'histoire. La modernité du patrimoine, c'est la redistribution, dans un langage formel plus contemporain, d'un système d'usage et d'organisation de l'espace. La complexité qui m'intéresse, c'est l'enrichissement à travers les années de l'ensemble des objets. Cette espèce de forme d'impureté totale est pour moi le véritable paysage de la ville, presque la métaphore de l'idée de ville, faite d'accumulation, de densification. Parfois, il nous arrive de trouver des solutions pour articuler le tout ensemble.



Voici un autre exemple, juxtaposant un objet ancien et un objet moderne, puisque il s'agit de l'immeuble dans lequel a été tourné *Casque d'Or*, un petit immeuble entouré de grands arbres et situé dans la morphologie d'un quartier qui a été coupé par la rue des Pyrénées, sur lequel a été juxtaposé un immeuble moderne. L'immeuble ancien accueille les chambres à coucher tandis que le bâtiment neuf abrite les espaces

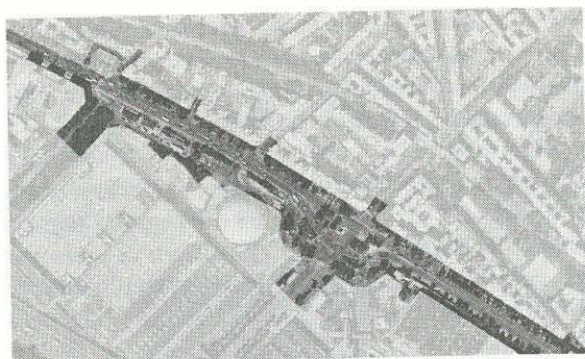
collectifs, le tout s'articule entre deux jardins, dans une typologie à redans qui fait de cette rue des Cascades une rue des jardins telle que la décrivent les guides des promeneurs du 20^e arrondissement. L'invention pour moi est indissociable d'une articulation avec les traces et la mémoire du territoire.

Autre grande question, le patrimoine de l'espace public, la question de l'usage, la question des pratiques et par conséquent celle des enjeux. Si je prends l'exemple du tramway des Maréchaux sur lequel je travaille en ce moment à Paris, il me paraît essentiel, concernant l'espace public et la mémoire de ces territoires qui assurent la relation entre la centralité et la périphérie, de ne pas perdre l'histoire, la structure de leur fabrication. Un projet urbain ou un projet de PLU doit prendre en compte cette organisation urbaine que j'appelle l'espace de papier.

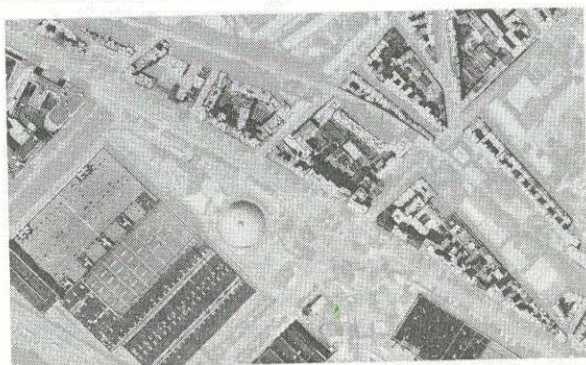


L'espace de papier, c'est évidemment le plan qui montre comment, par fragments, s'est forgé le rapport entre Paris et sa banlieue, c'est-à-dire les grands ensembles, la ceinture verte, avant le périphérique, et les territoires de banlieue. Sur le plan, se lit l'accumulation des projets qui a contribué à fabriquer cet espace. Faire l'inventaire des innombrables projets inachevés ou des innombrables projets qui ont été détournés, comme l'a été d'ailleurs le grand projet de la ceinture des HBM par la mise en place du périphérique, est très instructif. On identifie en effet des espaces mineurs, des espaces comme, par exemple, les cours plantées des HBM, des typologies extrêmement subtiles qui illustrent des pratiques et des usages de l'espace public. Voici, en page suivante, des extraits du travail en quelque sorte archéologique que nous avons mené sur le végétal autour du Boulevard des Maréchaux ; une autre image montre notre travail sur le végétal autour de la Porte de Versailles où nous travaillons, avec Michel Desvignes, pour créer un grand boulevard paysager susceptible de rappeler l'histoire du végétal de ces espaces résiduels publics ou privés.

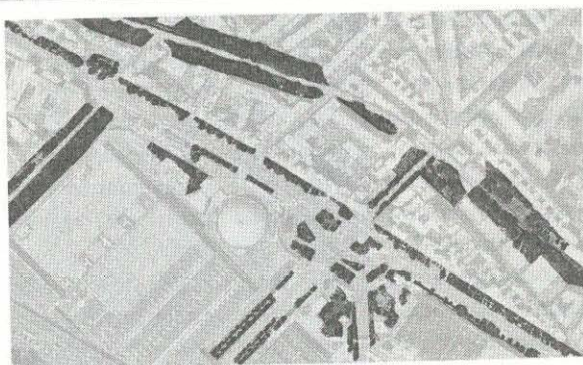
Le végétal est en effet à mes yeux un élément qui révèle à la fois l'histoire du territoire et l'histoire des pratiques : les arbres d'alignement, les jardins de cœur d'îlot etc. On ne peut pas réfléchir sur un territoire si on ne perçoit pas ce qui relève du rapport d'un quartier à sa géographie, à sa géologie, à son histoire. L'Atelier Parisien d'Urbanisme a mené un travail, à mon avis, très pertinent sur



1 001 700 B DO GAU 20428 A 3
FORTE DE VERSAILLES
LMITE DE L'ESPACE PUBLIC



1 001 700 B DO GAU 20428 A 4
FORTE DE VERSAILLES
LMITE DU BATI



1 101 700 B DO GAU 20428 A 5
FORTE DE VERSAILLES
STRUCTURE VEGETALE EXISTANTE

tous les lieux de pratiques sociales à l'intérieur d'un quartier, c'est-à-dire ces lieux extrêmement vivants que sont les marchés. Il est impossible d'élaborer un projet territorial si, au niveau de l'espace public, on ne s'intéresse qu'à des aspects formels. Les aspects d'usage et d'appropriation sont de véritables enjeux d'aménagement.

Pour terminer sur Bordeaux, je travaille actuellement sur les bassins à flot, un territoire, comme l'a dit Bruno Fortier, extrêmement difficile, où la logique qui a permis sa formation, avec ces grandes parcelles sur lesquelles ont été créés les bassins à flots, est un des éléments fondateurs. Cette histoire va nous permettre d'avancer, de greffer une dynamique d'activités et d'usages qui ne soit pas artificielle.

Dans ce territoire, il faut aussi prendre en compte la richesse de la mémoire portuaire, du « déjà là » et les systèmes de pratiques de l'espace qui ont formalisé le lieu. Je crois que la structure du projet sait jouer avec la mémoire des lieux, avec la qualité des objets et rendre hommage au patrimoine mineur. Tous les objets depuis les bittes d'amarrage, les pavés, les rails, constituent les éléments du vocabulaire de ce que j'appelle cette monumentalité douce, avec lesquels il faut travailler. Le patrimoine mineur, la célébration d'une forme de monumentalité douce ou accidentelle, c'est une des formes du plan d'aménagement et de développement durable. Travailler sur la question de la modernité, c'est effectivement travailler sur les liens avec la mémoire collective. L'inventaire que l'on a dressé avec James Augier, sur l'ensemble des objets bâtis ou objets de l'espace public, que ce soit une grue, une bitte d'amarrage, un hangar, est une façon de créer le bornage de l'espace et de venir tresser à l'intérieur, des liens avec la mémoire collective.



Une des leçons que j'ai retenues du travail d'Hausmann sur les monuments historiques, c'est leur « végétalisation ». L'histoire de la transformation de Paris au XIX^e siècle est une histoire radicale où l'on observe toutefois que les bâtiments

historiques ont été associés à des systèmes de verdure. Si je prends le chevet de Notre Dame, si vous prenez la tour Saint-Jacques, l'inscription de ces objets historiques dans un système de végétal, équivaut à une sorte de naturalisation des objets historiques, une façon de dire que ces objets appartiennent à l'histoire naturelle de la ville. L'un des travaux que nous avons réalisés, c'est effectivement d'analyser comment le système des espaces de jardins pourraient constituer une mise en valeur, une structuration de l'ensemble du territoire. Il est essentiel d'organiser une espèce de résurgence de la mémoire collective et de lui donner un statut pour qualifier le territoire.

Francis Cuillier

Merci Antoine. Je vais peut-être demander à Frédéric Neau d'intervenir maintenant.

Frédéric Neau

Sur la place Pey-Berland, dont vous m'avez demandé de parler, la question du patrimoine s'est effectivement posée de manière très aiguë puisque c'est un lieu qui se situe dans un quartier très sensible, entre la cathédrale, la mairie, la faculté etc. Il semble évident pour un architecte de prendre cette dimension patrimoniale comme élément de départ. Cela n'empêche pas de se poser des questions sur la façon de travailler sur la mémoire ou l'histoire : soit on la met en scène, on la fait voir, soit on raconte d'autres histoires. Il me paraît important de s'inscrire dans un processus en évolution permanente et de se servir de la mémoire pour poursuivre l'histoire. Ces histoires ne viennent pas de nulle part évidemment, elles sont totalement contextuelles, elles s'inspirent bien sûr du lieu qui est Pey-Berland.

Public

Je trouve le projet très bien, mais je ne vois pas bien où est la démarche contextuelle.

Frédéric Neau

On peut effectivement soit se servir de l'histoire et de la mémoire comme un but, soit on peut s'en servir comme un support et point de départ d'un projet. Le projet de Pey-Berland a suscité des débats et même des polémiques où se sont opposées ces deux visions de l'utilisation de l'histoire, de la mémoire et de la prise en compte du patrimoine de Pey-Berland.

Jean-Michel Pérignon

Je n'ai pas prévu d'intervenir sur Pey-Berland, mais comme on m'a mis à côté de Frédéric Neau, je ne sais pas si c'est intentionnel mais...

Francis Cuillier

On ne t'a pas fait venir pour parler particulièrement de Pey-Berland mais ça serait bien que tu donnes ton avis pour ensuite proposer quelques idées plus générales.

Jean-Michel Pérignon

Si on parle de Pey-Berland et de son histoire, il faudrait remonter un petit peu dans le temps. D'abord, la place Pey-Berland n'existe pas. Il n'y a jamais eu de place Pey-Berland. Il y a eu plusieurs espaces qui ont constitué, au fur et à mesure des destructions, quelque chose d'informe. Les destructions du XIX^e siècle qui ont permis de créer le cours d'Alsace-Lorraine, ont concerné tous les immeubles qui enserraient la cathédrale, le cloître XIII^e siècle, les maisons et les immeubles qui étaient accolés à la tour Pey-Berland. Ce site comptait aussi plusieurs églises, dont l'église Notre-Dame qui est incluse aujourd'hui dans les immeubles qui sont sur la façade est de la tour Pey-Berland. J'ai dit un jour, mais c'était pousser un peu loin le trait, que la phase ultime serait la destruction de la cathédrale... Va-t-on vers l'éradication de tout ce qui gêne ? On est en tout cas là dans une vision dix-neuviémiste qui poussait au dégagement des édifices, encouragée d'ailleurs par la loi de 1913. L'émergence, comme des objets sur une table de salon, de ces ensembles que constituent la cathédrale Saint-André et la tour Pey-Berland, il faut les resituer dans leur contexte bâti, et pas seulement médiéval puisque, petit à petit, on a construit autour de ces édifices. Puis tout à coup, on s'est mis à déconstruire et à dégager ces édifices qui n'ont plus le sens qu'ils avaient dans la période médiévale. Donc évoquer Pey-Berland, en quelques minutes alors qu'on a mis quelques mois à en discuter et à s'affronter avec Frédéric Neau, c'est un peu difficile à résumer.

La place Pey-Berland se trouve aussi dans un contexte réglementaire dont il fallait tenir compte, celui d'un secteur sauvegardé, mais aussi celui d'un territoire de projets. Il y avait un projet qui est inclus dans le plan de sauvegarde et de mise en valeur de Bordeaux, qui pouvait être amendé mais il était réglementairement opposable, on devait par conséquent s'y tenir. Pour ma part, j'ai en tout cas adopté deux attitudes : une attitude réglementaire parce que c'est mon travail d'appliquer la règle du secteur sauvegardé ; une attitude qui consistait à jouer avec cette règle pour pouvoir accepter un projet de la meilleure qualité possible. Quand je suis intervenu, un certain nombre de décisions avaient déjà été prises et validées avant moi. Parmi les plus importantes, c'était le tracé de la voie du tramway qui a joué beaucoup dans l'aménagement de la place. Une demande avait été faite de repousser la voie vers la façade nord de la place Pey-Berland, alors que le premier projet de la mission tramway était un projet plus tendu qui épargnait la place Jean Moulin.